

Récits des femmes sur les pratiques migratoires contemporaines entre Roumanie Italie

1.	Introduction	2
2.	Cadre théorique et méthodologique de la recherche	3
2.1	L'approche des réseaux migratoires et le genre	4
2.2	L'approche économie du groupe domestique et le genre	6
2.3	La théorie de la structuration.....	8
3.	La structuration du processus migratoire entre Vulturù et Rome	12
3.1	Une migration contextualisée.....	12
3.2	Les femmes de Vulturù prennent la parole	17
4.	Conclusion.....	22
5.	Annexe 1	23
6.	Annexe 2	24
7.	Annexe 3	25
8.	Bibliographie.....	26

1. Introduction

L'immigration en Italie, bien qu'elle ne soit pas de longue tradition comme dans les pays de l'Europe de Nord, se caractérise par une complexité toujours peu connue. Débutée au tournant des années 1970, et continuellement développée depuis, elle a connu plusieurs vagues migratoires venues d'abord des pays de l'Afrique du Nord, ensuite de l'Amérique du Sud et plus récemment des pays de l'Europe de l'Est. Sur le fond d'une politique contradictoire de la part du gouvernement italien à l'égard des immigré-e-s, les flux d'entrée se sont multipliés sans qu'ils soient contrôlés ou maîtrisés. Le gouvernement affirmait d'un côté ne pas envisager le développement économique du pays en utilisant une main d'œuvre étrangère, mais de l'autre côté qu'il était prêt à accepter des migrants des pays en cours de développement au nom des principes démocratiques et de la solidarité (Salih, 2003). Cette réaction contradictoire masquait en effet un vide législatif en matière d'accueil des migrant/e/s, une volonté de tempérer les opinions xénophobes de la part de la population et des média mais aussi un déficit de main d'œuvre peu ou pas qualifiée dans des secteurs comme celui du travail domestique, de l'agriculture, de la construction des bâtiments ou de l'infirmierie. Un article paru dans le journal *Le Monde* renvoie à l'incohérence entre les quotas fixés par le gouvernement italien, dans le cadre de la dernière *sanatoria*, et les besoins réels de main d'œuvre étrangère :

L'effet pervers de la loi Bossi-Fini, censée contrôler au plus près les flux de clandestins, a été, selon les experts de Caritas-Migrantes, de pérenniser "*des poches d'irréguliers*". De surcroît, la loi prévoit des quotas d'entrée, fixés chaque année par décret. Pour 2004, le nombre maximal était de 79 500 nouveaux travailleurs. Selon le patronat italien, les besoins de l'économie étaient au moins quatre fois supérieurs.¹

A part le fait que l'Italie, comme la plupart des pays de l'Europe de Sud, se confronte à des flux importants d'immigrant-e-s irrégulier-e-s sur le fond d'une politique migratoire inachevée², ce pays est également marqué par une migration féminine importante. Ce dernier aspect est à analyser en relation avec les changements socio-démographiques intervenus dans

¹ *Le Monde*, 11.01.05 : « L'Italie, les blocages d'une politique de quota », Jean-Jacques Bozzonet

² N'ayant pas d'immigrants jusqu'aux années 1970, l'Italie n'a pas eu non plus de politique d'immigration. La première loi en ce domaine apparaît en 1986 afin de régulariser les premières vagues d'immigrant/e/s déjà installé-e-s sur le marché de travail informel. Depuis, avec une certaine régularité, le gouvernement Italien a mis en place d'autres lois (appelées *sanatoria*) ayant pour but la régularisation des nouvelles vagues migratoires : loi Martelli du février 1990, suivie en 1995 par la loi 39 et le décret Dini, en 1998 la loi Turco-Napolitano et en 2002 la loi Bossi-Fini. Le contenu de ces lois a peu changé (Campani, 1999, King, 1997) et les mesures sont plutôt réactives que proactives face aux nouvelles vagues illégales.

le modèle familial italien, et sur lesquels nous nous arrêterons plus loin, lors de l'analyse du contexte structurel dans lequel la migration entre le village roumain Vulturu et Rome se déroule depuis une quinzaine d'années...

A partir d'une recherche de terrain sur les migrations contemporaines des hommes et des femmes d'un village roumain vers la région de Rome, nous nous proposons de mettre en évidence les aspects *genrés* relatifs à ce processus migratoire. Au cœur de l'analyse, les récits des femmes interviewées occupent une place importante. Ils sont témoins des enjeux des rapports de genre existant dans la communauté de départ mais révèlent également les changements intervenus dans le nouveau contexte socioculturel du pays d'accueil. Les décisions de migrer, les négociations à l'intérieur du groupe domestique, la manière dont le projet migratoire se dresse, le voyage vers l'Italie, l'installation et la recherche d'un travail à Rome, l'accueil et les politiques à l'égard des migrants, sont tout autant des questions où le genre joue un rôle important. Autrement dit, le genre apparaît comme une *structure structurante*, à savoir, une réalité qui façonne toutes les pratiques liées à l'immigration et qui est à son tour sujet aux transformations suite aux expériences migratoires des femmes et des hommes. Les questions de notre recherche concernent la manière dont la décision migratoire est prise par les femmes et les hommes dans le cadre du groupe domestique, les compétences des acteurs migrant/e/s, l'influence du contexte structurel sur la migration des femmes et des hommes, l'accès genré aux ressources permettant la migration et l'insertion professionnelle des migrant/e/s roumain/e/s à Rome, quelques unes des conséquences non voulues de la migration.

2. Cadre théorique et méthodologique de la recherche

La nouveauté de cette recherche consiste dans une combinaison de différentes approches théoriques et dans la manière dont les données ont été recueillies sur plusieurs années (entre 1999 et 2003) et sur une même population migrante clairement délimitée tant par son lieu d'origine³ que par la région de destination⁴. Les données ont été recueillies à l'aide des

³ Les migrant/e/s sont originaires du village roumain Vulturu, situé au S-E de la Roumanie, dans une région de plaine, proche de la ville de Focsani qui attirait, pendant le communisme, la plupart de la force de travail active masculine dans les différentes branches de l'industrie. Les femmes s'occupaient généralement, à cette époque là, de la maison et travaillaient également dans les CAP contre récompenses en produits agricoles. Leur rapport à l'argent est, pour cette raison, un aspect relativement nouveau et doit être analysé dans le contexte des transformations socio-économiques et politiques survenues dans les années 1990.

⁴ La population qui fait l'objet de cette recherche se dirige en exclusivité vers la région Lazio-Rome. Une partie de ces migrants (hommes) avaient déjà fait, dès le début des années 1990, après l'ouverture des frontières suite à l'effondrement du communisme, des allers-retours entre la Roumanie et les pays voisins (Turquie, Bulgarie,

méthodes comme l'entretien semi-directif, l'observation directe et l'étude de cas. Jusqu'à présent 30 entretiens ont été réalisés avec 13 femmes et 17 hommes, pour la plupart originaires de Vulturu et ayant fait au moins un séjour d'une année à Rome. Des observations ont été menées dans les deux locations, d'origine et de destinations et une étude de cas sur un groupe de 14 maisons avoisinées du village d'origine a fourni des importantes informations sur la participation des femmes et des hommes à cette migration de travail et sur leurs places et rôles dans les réseaux migratoires entre Vulturu et Rome.

La démarche a été essentiellement inductive, à savoir nous partons d'une connaissance purement empirique du terrain, en tant que membre du village Vulturu. Au fur et à mesure que les questions de recherches se définissent, plusieurs recherches bibliographiques nous amènent une littérature importante sur la migration comme un processus genré, où les femmes sont de plus en plus prises en considérations lors de l'analyse des motivations de migrer, des buts de la migration, des facteurs qui facilitent ou contraignent leur migration, des ambitions qui les poussent à migrer (Morokvasic, 1983, 1984, 2003 ; Pedraza, 1991 ; Kofman, 1999, 2000 ; Pessar, 1984 ; Phizacklea., 2003 ; Salih, 2003 ; Kearney, 1986). Le rôle des femmes migrantes dans les réseaux migratoires a été également souligné (Boyd, 1989 ; Hondagneu-Sotelo, 1992 ; Davis et Winters, 2000 ; Potot, 2005). La participation des femmes migrantes à l'économie est aussi considérée dans les études plus récentes centrées sur la contribution des femmes migrantes au développement du secteur domestique et des politiques sociales des pays d'accueil (Andall, 2000, 2003 ; Anderson, 2000).

2.1 L'approche des réseaux migratoires et le genre

Seule la catégorie analytique de genre dans l'étude de la migration ne nous paraît pas suffisante dans l'analyse de la migration entre Vulturu et Rome, car beaucoup d'autres éléments nécessitent d'être pris en compte dans une telle analyse. Dès lors, les recherches bibliographiques ont été poursuivies dans le but de trouver des études reliant cette catégorie à d'autres approches, comme l'approche des réseaux migratoires et celle de l'économie du groupe domestique qui fournissent tout autant des pistes intéressantes pour l'analyse de ce terrain migratoire. L'approche des réseaux migratoires s'avère fort utile dans le cadre de notre étude du fait qu'elle explique l'entretien du phénomène migratoire par le fonctionnement des liens sociaux qui existent entre migrant/e/s et non migrant/e/s à travers les lieux d'origine et d'accueil. Lors d'une étude de cas sur quatorze maisons avoisinées dans le village Vulturu,

Hongrie) mais ce type de migration est transitoire et a servi à l'accumulation d'un capital financier et migratoire pour la migration vers l'Italie.

nous puissions remarquer la force d'attraction de ces réseaux migratoires fondés sur des liens de parenté et de voisinage. En effet, chaque migrant/e crée des opportunités, voire fait des pressions de migrer, pour un autre membre de son groupe domestique ou de son voisinage sans forcément que la décision de migrer soit fondée sur un calcul économique purement rationnel comme prônait l'approche théorique de l'économie neo-classique. Par ses effets de réduire les risques et les coûts des futures migrant/e/s, les réseaux migratoires permettent l'autoperpétuation du processus migratoire. La migration entre Vultur et Rome a certainement des origines économiques, mais elle s'entretient et s'étend grâce aux relations sociales complexes qui caractérisent l'organisation de la communauté rurale roumaine et de ses groupes domestiques⁵. Autrement dit, et comme l'affirme d'ailleurs un des principes de cette approche de la migration en terme de réseaux :

As international migration becomes institutionalized through the formation and elaboration of networks, it becomes progressively independent of the factors that originally caused it, be they structural or individual. (Massey *et al*, 1993: 450)

Plus récemment, différentes études essaient de mettre en évidence que le genre structure également les réseaux migratoires. Ainsi, par exemple, Potot Swanie se concentre sur la place des femmes et des hommes dans les réseaux migrants roumains étudiés entre 1997 et 2001 et constate, suite à des recherches qualitatives, que :

La position qu'occupent les femmes dans les réseaux migrants est relativement originale. D'une part, on voit qu'elles s'insèrent de plus en plus dans des dispositifs migratoires mixtes. En cela, elles ne se contentent pas de rejoindre leurs maris partis avant elles, mais participent pleinement et individuellement à la circulation migratoire. [...] certaines d'entre elles parviennent à utiliser un capital social transnational, acquis au cours des premiers voyages, pour acquérir une autonomie et faire usage de la mobilité pour saisir des opportunités multiples au sein d'un espace migratoire étendu. Dans ce *territoire circulatoire* (Tarrus, 2002), l'appartenance à la catégorie femme peut même être un atout dans la mesure où elle permet de s'inscrire dans des sous-réseaux spécifiquement féminins, porteurs de ressources. (Potot, 2005: 255)

⁵ Le groupe domestique rural roumain traditionnel comprend les parents, le dernier fils et sa famille. Tous ces membres sont censés travailler ensemble la terre et partager ses produits. Ils doivent également s'assurer support mutuellement (les grands-parents s'occupent des petits-enfants et le dernier fils est responsable de l'organisation des rituels après la mort de ses parents, en étant le seul héritier de la maison de ses parents). En réalité, et surtout après migration, ce type traditionnel du groupe domestique tend à changer dans le sens que les belles-filles préfèrent se séparer de la famille de leurs maris et fonder des familles nucléaires.

Une autre étude⁶ qui croise le genre et l'approche des réseaux migratoires sur le terrain des migrations entre Mexique et Etats-Unis, s'attache à montrer, à l'aide de différentes analyses quantitatives, comment les réseaux migrants féminins et masculins peuvent influencer la décision migratoire des femmes et des hommes, et quel est l'influence de ces réseaux migratoires constitutionnellement genrés sur le choix de la destination et de l'occupation des migrant/e/s. Parmi les principaux résultats de cette recherche panel, menée en deux étapes (1994 et 1997) sur un échantillon de 1287 groupes domestiques, les auteurs soulignent le fait que l'existence des réseaux migrants influence plus la décision des femmes de migrer que la décision des hommes. Deuxièmement, il s'avère que les femmes migrantes sont plus que les hommes migrants susceptibles de prendre un travail qui fait partie de la structure occupationnelle des réseaux migratoires. Les auteurs concluent en disant:

For female migration, family networks appear to be more influential on the migration decision than family male migration. This calls into question the generality of case study evidence that suggest the opposite conclusion. One possible explanation is that for rural, agriculturally-based communities (as in our sample), male assistance in migration is of more importance than female assistance for female migrants. This could be partially motivated by safety considerations and a generally more patriarchal family structure in rural areas, where women tend to follow male migrants, whether husband, father, or sibling. In terms of community networks, both male and female networks appear important and are substitutes. (Davis et Winters, 2000: 16)

L'analyse de ces auteurs est centrée sur les réseaux migrants et leur influence dans la migration dans le cadre de la communauté ou du groupe domestique, tel qu'il se définit dans la société rurale mexicaine, mais ce qui nous intéresse sur notre terrain aussi est l'influence de ces réseaux migratoires sur des voisinages, des groupes de maisons situés dans un même quartier et les échanges qui se font entre migrant/e/s à partir de ces relations de voisinage. Une lacune de cette étude est qu'elle ne traite de la position des femmes dans les réseaux migratoires, ni du rôle des femmes à la formation de ces réseaux migrants.

2.2 *L'approche économie du groupe domestique et le genre*

Les femmes du village participent toutefois à cette migration après quelques années et non en même temps avec les hommes du village qui avaient déjà migré dans les pays voisins. Ce

⁶ Davis et Winters (2000) : « Gender, Networks and Mexico-U.S. migration », working paper

décalage temporel, ainsi que les différences de genre dans les motivations, les ressources migratoires, les orientations vers le retour ou l'installation, les compétences et les risques de la migration en Italie, l'insertion sur le marché du travail à Rome, nous paraissent des arguments forts pour la prise en considération de l'approche genre dans l'explication de la migration comme stratégie économique du groupe domestique. Cette dernière approche affirme que ce n'est pas l'individu qui prend la décision de migrer, mais c'est le groupe domestique (famille) qui négocie et décide qui part, pour quels buts et pour combien de temps. Ce postulat est remis en question par Hondagneu-Sotelo qui s'interroge sur l'unité d'intérêts et la cohésion des membres du groupe domestique :

Opening the household « black box » exposes a highly charged arena where husbands and wives and parents and children may simultaneously express and pursue divergent interests and competing agenda. How these agendas become enacted draws attention to the place of patriarchal authority in shaping migration...a household cannot think, decide or plan, but certain people in households do engage in these activities. (Hondagneu-Sotelo, 1994:95 in Phizacklea, 2003: 85)

En effet, comme nous l'observons sur le terrain, même si le groupe domestique s'avère un réel support pour certains membres qui veulent migrer, pour d'autres il ne mobilise pas les mêmes ressources afin de faciliter leurs projets migratoires. Ainsi, dans les entretiens avec des hommes migrants du village il y a souvent des témoignages sur la vente des biens communs du groupe domestique ou sur l'utilisation du don du mariage pour la migration de l'époux (mais jamais de l'épouse). Les femmes ne se réjouissent pas des mêmes privilèges lorsqu'elles veulent migrer en Italie. Elles doivent souvent attendre que leurs maris leur envoient la somme nécessaire. A vrai dire, les décisions de migrer ne sont pas toujours prises de commun accord entre tous les membres du groupe domestique, mais au contraire, il y a souvent des négociations et des conflits surtout sur les clivages de genre et génération. Dès lors, il est utile de tenir compte de l'organisation du groupe domestique et de sa position⁷ dans la communauté villageoise lorsqu'on analyse la migration rurale, mais il ne faut pas ignorer les relations, les négociations, les intérêts, voire les conflits entre les hommes et les femmes qui composent ces unités d'analyse. Notre démarche consiste donc à croiser ces différentes approches théoriques avec la catégorie analytique genre afin de rendre visibles les rôles

⁷ Nous faisons référence ici à l'hypothèse de la « privation relative » développée dans le cadre de l'approche économie du groupe domestique. Cette hypothèse met en avant le fait que le groupe domestique se compare toujours au groupe de référence dans la communauté et par conséquent décide d'envoyer un ou plusieurs membres pour travailler ailleurs afin d'améliorer son revenu par rapport à d'autres groupes domestiques et donc pour avoir une meilleure position dans la communauté. (Massey, 1993)

différenciés des femmes et des hommes en migration et les changements intervenus dans les rapports de genre de cette population après migration.

2.3 *La théorie de la structuration*

Aucune parmi les approches énumérées ci-dessus n'a pas la généralité d'une théorie et ne fournit suffisamment de concepts pour traiter de manière appropriée de ce vaste et complexe phénomène migratoire. Par conséquent, nous empruntons des concepts de la théorie de la structuration (Giddens 1984). Des applications de cette théorie dans le domaine de la migration de travail montrent qu'elle dispose d'un grand potentiel explicatif et qu'en mettant l'accent sur l'interaction entre acteur et système, action et structure, elle nous donne la possibilité d'interpréter l'action des migrant/e/s en rapport avec certains facteurs du contexte socio-économique et politique qui peuvent agir ou influencer différemment les actions des migrants et des migrantes. Evidemment, la catégorie analytique du genre reste toujours au cœur de cette analyse. Il s'agit d'analyser le rôle spécifique des femmes et des hommes dans la production et la reproduction des structures sociales et des institutions migratoires. En utilisant conjointement la théorie de la structuration et le genre dans le cadre de l'approche de l'économie du groupe domestique et des réseaux migratoires, nous pouvons arriver à une explication plus compréhensive de la migration de travail, telle qu'elle se déroule en Europe de nos jours.

Giddens ne fournit que très peu de suggestions quant aux applications empiriques de sa théorie, mais il conseille tout chercheur de se placer, quel que soit son terrain de recherche, à deux niveaux d'analyse : celui individuel (comportement, pratiques, discours, compétences de l'acteur social, en cette occurrence le/la migrant/e) et celui institutionnel (le contexte structurel, les structures sociales en tant que somme de règles et ressources qui peuvent à la fois faciliter et contraindre l'action des acteurs sociaux, les institutions en tant que pratiques sédimentées dans le temps à travers l'usage même que les acteurs font de ces règles et ressources). A l'instar de cette théorie de la structuration, nous considérons que les migrant/e/s sont des acteurs compétents, c'est-à-dire qu'ils/elles ont un certain savoir et savoir-faire migratoire, mais leurs possibilités de décider et d'agir sont (dé)limitées par le contexte migratoire même, à savoir par les facteurs politiques (règles en matière de circulation des personnes, politiques d'accueil à l'égard des migrant/e/s dans le cadre de la Communauté Européenne et de ces différents pays membres, accord Schengen, etc.) et socio-économiques (manque d'opportunités économiques dans le pays d'origine, rôles socio-économiques

inégaux des femmes et des hommes dans le cadre du groupe domestique rural roumain, normes de solidarité et entraide spécifiques au milieu rural, réseaux migratoires, accès différent des femmes et des hommes aux ressources contraignant ou facilitant leurs actions, demande de main d'œuvre étrangère dans différents secteurs de l'économie globale et l'accès différencié selon genre à ces secteurs de travail, etc.). Notre but est par conséquent de relier l'étude ethnographique des migrations de cette population rurale roumaine de Vultură à l'analyse plus complexe des facteurs du système migratoire européen contemporain qui façonnent un certain type de migration et d'installation. Un tel choix méthodologique est raisonné par le fait qu'une simple étude ethnographique ne fournit pas un cadre général (conceptuel et méthodologique) pour des comparaisons sur différents terrains migratoires. La connaissance du terrain, des acteurs sociaux et de leurs logiques d'actions, aussi complète qu'elle soit, ne suffit pas en elle-même pour expliquer le processus migratoire en ensemble car celui-ci est également le résultat d'un complexe de facteurs que les acteurs migrant/e/s ne connaissent pas (du fait que leur savoir est limité) et de conséquences non-voulues de la migration (séparation, divorce, restructuration du groupe domestique traditionnel rural, accidents, handicaps, non occupation, etc.)

Compte tenu du fait que cette théorie, telle qu'elle a été formulée par son auteur, ne donne par d'exemples concrets d'application, nous trouvons important d'en fournir quelques uns trouvés dans la littérature portant sur la migration internationale de travail. Deux exemples⁸ retenus ici nous semblent fort intéressants et utiles dans l'ambition de développer un modèle explicatif pour le terrain des migrations de travail entre Vultură et Rome. Le premier est une étude de cas sur le rôle des institutions migratoires qui s'avèrent, d'après les auteurs, un méso niveau d'analyse plus approprié que l'analyse des réseaux sociaux ou des groupes domestiques dans l'explication de la migration internationale de travail des Philippins. Le but des chercheurs et de comprendre la manière dont les potentiels migrants (acteurs compétents) utilisent les règles institutionnelles et les ressources de différents types afin d'obtenir un emploi à l'étranger. L'accent est mis sur l'interaction entre potentiels migrants, les institutions⁹ chargées de placer la force de travail sur le marché international et les employeurs externes. Les auteurs ont le

⁸ Goss et Lindquist, 1995 ; Morawska, 2001

⁹ Ces institutions sont représentées notamment par les agences accréditées par le gouvernement de Philippines afin de recruter la force de travail. Le recrutement de la main de travail par l'intermédiaire des personnes travaillant à l'étranger est considéré illégal car l'Etat considère que seulement par ses agences de placement la migration est mieux contrôlée et profite mieux à l'Etat. Un Code de Travail a été également adopté par le gouvernement en 1974 afin de créer un cadre institutionnalisé pour le statut, les droits et les obligations des travailleurs migrants. (Goss, Lindquist : 1995 ; Semyonov , Gorodzeisky : 2005)

mérite de traiter de tout près le rôle de ces institutions et des « brokers »¹⁰ qui agissent comme des intermédiaires entre institutions et potentiels migrants, en tant que détenteurs du pouvoir mais également en tant qu'acteurs impliqués dans certains échanges sociaux contribuant au renforcement ou à la remise en question des règles institutionnelles mêmes.

La deuxième étude qui a retenu notre attention au sujet de l'application de cette théorie au terrain de l'immigration est celle de Ewa Morawska¹¹ portant sur la migration de travail des Polonais vers les pays occidentaux. L'auteur expose clairement son modèle d'analyse qui est fondé sur les contributions de Massey *et al.* (1998) et qui emprunt également la conceptualisation de la théorie de la structuration :

I examine the structuration process of transnational income-seeking travels of Poles in the three stages considered by Massey et al. in their assessment of different theoretical models of migration: the triggering of international movement; its expansion and persistence; and its effects on the sending society. (Morawska, 2001: 55)

Quant aux ressources¹² dont les migrants polonais font usage en migration, l'auteur en identifie trois catégories : les réseaux sociaux des migrants qui se sont formés à travers les échanges entre les migrants et les non migrants ; une connaissance pratique évaluative des conditions politiques et économiques des pays de destination des migrants ; des ressources pour pouvoir contourner la loi qui seraient un ancien héritage de la société communiste qui avait abouti à une culture populaire du type opportuniste-débrouillard pour rendre la vie de tous les jours raisonnable (ce que l'auteur appelle des attitudes du type « beat-the-system/bend-the-law »¹³ envers les structures officielles en matière de règlement de séjour et de travail). Compte tenu des ressources, mais aussi des contraintes structurelles qui définissent le contexte du possible et de l'impossible dans lequel les migrants agissent, la conceptualisation de la migration en tant que processus de structuration se réfère à l'influence de l'action migratoire sur les structures qui avaient initialement façonné le comportement de ces acteurs.

¹⁰ Les auteurs distinguent entre trois types de *brokers* : le patron local, le migrant rentré et l'agent privé de placement de force de travail ou le professionnel.

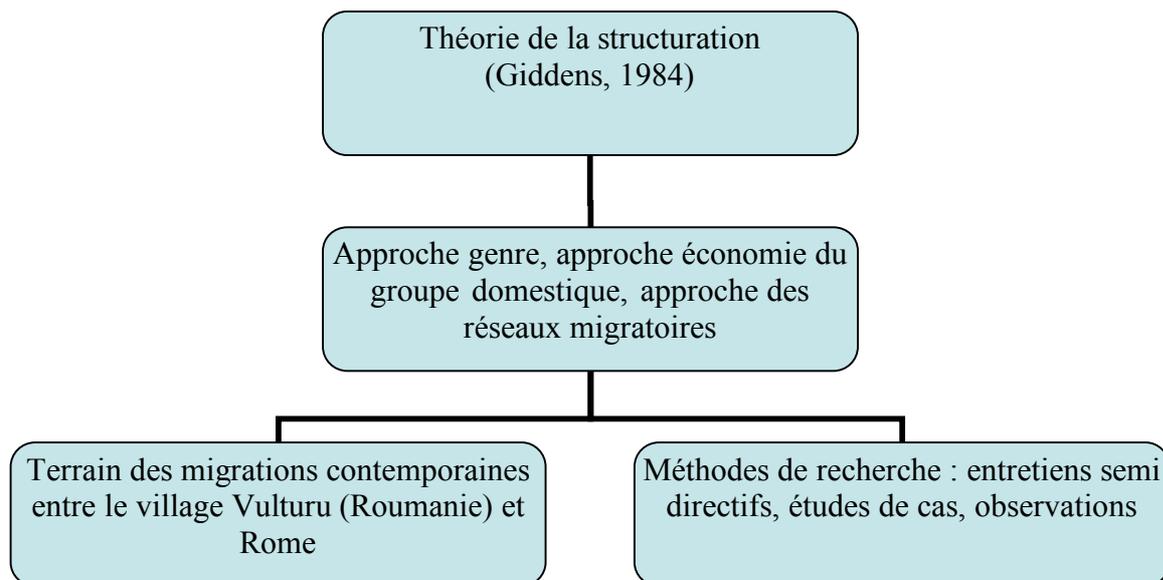
¹¹ *Op. cit.*

¹² Selon la théorie de la structuration, *les ressources* constituent, à côté des *règles*, une composante importante des *structures*, qui peuvent à la fois faciliter et contraindre l'action des acteurs.

¹³ Pour notre étude cela s'avère intéressant, car de telles pratiques existent également dans la société roumaine où la sagesse populaire conserve encore des proverbes comme celui-ci : « la loi est une barrière au dessus de laquelle sautent les lions, au-dessous de laquelle passent les chiens et dont les idiots se cognent ».

L'auteur rappelle que la migration concerne non seulement les hommes, même s'ils restent toujours plus nombreux que les femmes¹⁴ (environ 60 % des migrant/e/s de travail), mais elle ne traite pas par contre de la nature¹⁵ de ces ressources, ni de l'accès genré à ces types de ressources dans la migration. Ce dernier aspect nous paraît extrêmement intéressant dans l'analyse de la migration entre Vulturù et Rome et constituera un point principal de notre étude.

Compte tenu de ce qui a été exposé précédemment, le design de cette recherche peut être représenté comme suit. La démarche est essentiellement inductive, à savoir nous partons d'une connaissance purement empirique du terrain de Vulturù (lire le schéma du bas en haut) et arrivons à un niveau plus abstrait d'analyse en intégrant différentes approches théoriques qui nous permettent de développer un modèle explicatif de la migration qui se déroule entre le village Vulturù et Rome depuis une quinzaine d'années.



¹⁴ A ce sujet il est pertinent de se demander sur la manière de décompter et sur la visibilité des femmes migrantes aux fins de travail car beaucoup de femmes entrent par le biais de la procédure de regroupement familial et même si par la suite elles obtiennent un travail, dans les papiers elles figurent toujours comme dépendantes.

¹⁵ Giddens avait distingué entre ressources d'allocation (ressources matérielles engagées dans la génération du pouvoir : environnement naturel, artefacts physiques, qui dérivent de l'emprise des humains sur la nature) et ressources d'autorité – ressources non matérielles engagées dans la génération du pouvoir. Les dernières dérivent de la capacité de contrôler les activités des êtres humains. Ces ressources résultent de l'emprise qu'ont certains acteurs sur d'autres acteurs.

3. La structuration du processus migratoire entre Vulturù et Rome

Expliquer la migration comme un processus de structuration signifie s'interroger à la fois sur le contexte à l'origine de cette migration (c'est-à-dire les facteurs contraignant et favorisant ces mouvements de travail entre les deux régions) et sur les compétences, les motivations et les discours des acteurs migrant/e/s qui, par leurs actions mêmes, réussissent à influencer sur certains facteurs du contexte. A l'intérieur du contexte de l'immigration de travail, plusieurs structures socio-économiques se dégagent lors de l'analyse de ce processus. Par structures nous entendons, à l'instar de la théorie de la structuration, un ensemble de ressources et de règles qui peuvent à la fois contraindre l'action de certains acteurs et faciliter l'action des autres. En occurrence nous nous intéressons notamment aux mêmes règles et ressources qui agissent différemment sur la migration des femmes et des hommes de Vulturù afin d'illustrer l'importance de la catégorie analytique du genre lors de l'analyse de ces structures. En revanche, ces structures sont analysées sous leur aspect dynamique qui fait que, sous l'impact de l'immigration des femmes et des hommes, elles changent et avec elles, les rapports de genre dans la communauté d'origine changent également.

Dans cette partie, nous nous attachons, dans un premier temps, à montrer les principales structures du contexte de la migration contemporaine entre la Roumanie et l'Italie et la manière dont elles façonnent cette migration. Dans un deuxième temps, nous tâcherons d'analyser quelques extraits d'entretiens, menés avec des femmes migrantes originaires de Vulturù, pour mettre en évidence les différences entre hommes et femmes en ce qui concerne plusieurs aspects du processus migratoire : motivations, ressources, le rôle et la place dans les réseaux migratoires, les conséquences non intentionnelles de la migration de travail, etc. Ce dernier point représente d'ailleurs un témoin de la conscience discursive que les femmes ont de la migration de travail, car l'entretien est finalement une occasion de justifier ses actions, un pont qui fait la liaison entre la conscience pratique et la conscience discursive des acteurs.

3.1 *Une migration contextualisée*

La migration entre le village Vulturù et la région Lazio-Rome commence dès le début des années 1990, après l'effondrement du communisme en Roumanie. Beaucoup parmi les hommes de Vulturù ont migré initialement vers les pays frontaliers (Hongrie, Turquie, Bulgarie) pour des séjours de travail comprenant la durée d'un visa touristique. Les femmes ne participent pas à ce type de migration, en partie à cause des stéréotypes locaux à l'adresse

des femmes qui migrent, aux yeux de la communauté, pour se prostituer. Ce stéréotype est surtout associé avec la migration vers la Turquie. Cette migration pendulaire entre la communauté d'origine et les pays voisins servait à gagner une certaine somme d'argent dont les migrants, avec leurs familles, vivaient quelques mois et ensuite ils repartaient. Une fois qu'ils ont accumulé un capital migratoire important et la somme d'argent pour se payer un visa Schengen¹⁶, ils allaient se diriger vers l'Italie, notamment vers la région Lazio-Rome. En effet, il y a très peu de gens parmi cette population qui choisissent une autre destination que Rome. A part les quelques personnes (moins d'une dizaine) de Vulturu qui partent en début des années 1990 avec un contrat de travail vers les villes du Nord de l'Italie, toutes les autres partent à Rome. Plus tard, surtout après l'amnistie accordée en 2002 par le gouvernement italien aux étrangers irréguliers et dont beaucoup parmi les migrant/e/s de Vulturu à Rome ont pu bénéficier, certain/e/s migrant/e/s se sont dirigé/e/s vers les villes situées plus au Nord (Venise, Milan, Turin, etc.). Cette région reste convoitée car elle représente pour les villageois migrés à Rome une opportunité de mobilité occupationnelle et sociale ascendante, car là-bas règne l'ordre et les relations correctes entre employeur et employé. Il y a d'ores et déjà des réseaux migratoires entre Rome et ces villes. Ils se sont développés plus tard, après la formation des réseaux entre le village d'origine et Rome. Malgré tout, la plupart des gens de Vulturu continuent de séjourner et travailler à Rome car cette région offre plus d'opportunités de travail informel, une communauté existe déjà à Rome et elle offre plus de support et de moyens pour loger ou pour trouver du travail.

Pour pouvoir dégager les structures socio-économiques et politiques conditionnant le processus migratoire entre Vulturu et Rome, il nous semble opportun de s'arrêter sur l'analyse de quelques facteurs du contexte local, national et européen qui influencent la migration de travail de la population dont nous nous occupons.

Premièrement, il faut noter qu'il s'agit d'une migration dont les causes sont sans doute d'origine économique (manque d'opportunités sur le marché du travail local et national du pays d'origine), mais qui s'est développée au fil des années grâce aux liens sociaux forts reliant les premiers migrants des futures migrants. Le village Vulturu, situé au Sud-est de la Roumanie, dans une région de plaine concernée surtout par l'agriculture céréalière faiblement productive à cause d'une excessive parcellisation des terres et des moyens rudimentaires pour

¹⁶ Le prix d'un visa Schengen a progressivement augmenté de 600\$ à 2000\$ entre 1990 et 2002, lorsque la libre circulation des Roumains à l'intérieur de l'espace Schengen a été adoptée. Un marché des visas a été ainsi arrêté et les personnes et les institutions qui faisaient fonctionner ce marché ont dû probablement chercher d'autres « opportunités » économiques.

les travailler, se caractérise également par une organisation patriarcale où l'autorité du groupe domestique est représentée par les hommes et les personnes plus âgées. En général, les groupes domestiques se composent de trois, rarement quatre générations, selon le principe de l'ultimo géniture (à savoir le dernier fils hérite de la maison des parents et sa famille cohabite avec eux). Un tel mode d'organisation sociale, où les tâches sont partagées selon genre et âge et où chacun doit participer à l'économie domestique selon sa position dans le groupe, servait à l'autoproduction et reproduction de cette unité socio-économique. Elle est de plus en plus source de conflits sur le fond des transformations sociales et économiques qui caractérisent l'époque contemporaine. L'occupation dans le secteur agricole n'intéresse plus les jeunes générations, car après l'ouverture des frontières les possibilités d'insertion sur le marché économique se sont diversifiées. Même si les personnes âgées s'accrochent toujours à l'idée de la propriété des terres et ne veulent aucunement les vendre, elles n'ont plus les moyens et la force pour les travailler. L'Etat n'intervient pas non plus pour aider les agriculteurs, son seul souci en ayant été la redistribution de ces terres après la dissolution des CAP. Les femmes, qui avaient surtout le rôle de s'occuper des enfants et de travailler la terre pendant le communisme, cherchent de plus en plus à trouver un emploi rémunéré et ne se contentent plus de recevoir l'argent de leurs maris ou pères. Si parmi les migrant/e/s interviewé/e/s¹⁷ la plupart des hommes avaient déjà un emploi avant de migrer en Italie, les femmes migrantes n'avaient généralement pas travaillé en dehors de la maison ou du secteur agricole avant de migrer. Elles ne sont par contre pas moins éduquée que les hommes qui migrent en Italie (en moyenne la plupart des migrant/e/s ont une maturité), mais les opportunités économiques locales et les contraintes familiales (charge des enfants et des personnes âgées) ne leurs avaient pas permis de trouver un emploi rémunéré sur le marché local.

Deuxièmement, le village enregistre une croissance négative de la population entre les deux derniers recensements (1992- population estimée à 6000 habitants et 2002- population estimée à 4000 habitants). Cette évolution est due en grande partie à la migration internationale des villageois vers l'Italie. Dans les premières années de la migration (jusqu'au milieu des années 1990) les gens avaient l'habitude de faire de séjours migratoires plus courts et d'être encore assez présents dans le village. Ils/elles investissaient la plupart de leurs épargnes dans la construction des maisons ou dans la consolidation des anciennes maisons, dans l'achat des biens matériels (voitures, lave-linge automatiques, frigos, télé, etc.), ainsi que dans

¹⁷ La population interviewée jusqu'à présent comprend 13 femmes et 17 hommes, pour la plupart originaires de Vultururo et ayant fait au moins un séjour de travail d'une année en Italie.

l'éducation des enfants. Plus tard, après les régularisations de leur séjour en Italie, des années 1998 et 2002, dont la plupart des villageois ont pu bénéficier, ils/elles orientent leurs investissements plutôt vers leur bien-être en Italie, car dit un migrant lors d'un entretien fait à Rome en 2003 : « ma vie, c'est ici en Italie que je la vis, et non là-bas, au village... »

En effet, les migrant/e/s dépensent de moins en moins dans le village, si ce n'est que pour aider encore leurs parents restés au pays. Cela parce qu'en passant du statut de migrant illégal à celui du migrant légal, ils doivent faire preuve d'une certaine volonté d'intégration dans la société italienne, et par conséquent vivre selon les normes du pays : avoir un appartement, avoir une assurance maladie et ne résider plus dans des maisons abandonnées ou des tentes. Le passage à la légalité demande de leur part un prix financier important à tel point qu'en 2003, lorsque l'application de la dernière *sanatoria* était en cours, la plupart d'entre eux/elles se demandait si cela valait vraiment la peine d'être en règle du moment où les épargnes n'étaient plus possibles.

Troisièmement, les besoins de main d'œuvre étrangère de la part de la société italienne ont contribué au développement de la migration de cette population à Rome et ensuite vers d'autres villes italiennes. Il s'agit d'abord d'une demande de main d'œuvre masculine pour le secteur des constructions des maisons ou d'autres secteurs où les conditions de travail nuisent à la santé (pollution, horaires de nuits, etc.). En parallèle, une demande de main d'œuvre féminine étrangère pour des tâches domestiques s'est également développée en liaison avec les changements intervenus les trois dernières décennies au sein de la société italienne. Les changements les plus importants portent sur le nouveau modèle familial, sur le taux de vieillissement¹⁸ de l'Italie et sur la présence active de la femme¹⁹ sur le marché de travail. Ainsi, la famille italienne passe depuis récemment du modèle de la famille relativement élargie, où plusieurs générations cohabitent, ou habitent des régions proches, facilitant les échanges et l'entraide réciproque, au modèle de la famille nucléaire. Dans ce cas là, les grands-parents s'occupent moins des petits-enfants et les personnes vieilles ou en difficulté ne constituent plus la charge des femmes qui restent à la maison. Les femmes ont désormais un rôle de plus en plus actif sur le marché du travail, elles assument de plus en plus des tâches productives au détriment de celles reproductives. De plus, l'Etat Providence italien est

¹⁸ Voir l'annexe 2 où il apparaît évident que l'Italie a le plus grand pourcentage des personnes âgées (+65 ans) parmi les pays de l'UE

¹⁹ Voir l'annexe 3 qui présente le taux d'activité féminin en UE. Bien qu'en Italie le taux est relativement réduit par rapport à d'autres pays de l'Europe, nous remarquons un accroissement important, de presque 10% entre 1993 et 2003 de ce taux pour l'Italie. Cela soutient l'argument de la transformation du rôle de la femme dans le cadre de la famille et de la société italienne.

relativement modeste en ce qui concerne l'aide aux familles avec enfants, considérant que c'est dans l'ordre naturel que la famille, et notamment les femmes, assument et s'arrangent pour pouvoir s'occuper des enfants. Mais avec l'entrée des femmes dans l'économie et l'affaiblissement du support familial, les familles italiennes font de plus en plus appel à une domestique pour s'occuper de leurs enfants ou des personnes âgées, ainsi que des tâches ménagères, compte tenu qu'en Italie les dernières sont moins institutionnalisées dans des structures d'accueil qu'ailleurs en Europe. (Andall, 2003)

C'est dans le contexte de ces changements connus par la société italienne que les femmes étrangères trouvent souvent une opportunité de travailler dans le secteur domestique. Ce secteur, qu'on croyait caractériser les sociétés pré modernes, est toujours d'actualité dans tous les pays développés de l'Europe. (Anderson, 1999, 2000 ; Andall, 2003) En Italie la situation de ce secteur semble la plus reconnue et régularisée de l'Europe, grâce notamment à l'existence de l'organisation catholique ACLI-COLF²⁰ :

The ACLI-COLF, on the other hand, changed its ideological direction and adopted a radical class-based analysis of the sector. [...] its very existence did ultimately contribute to a perception of domestic workers as workers and not moreover led to structural improvements in the sector. For example, in 1953, the right to a thirteenth month addition to a annual wage was extended to domestic workers and in 1958, a more substantial legislative Act was introduced that attempted to regulate working conditions...

(Andall, 2000: 148)

Cette organisation avait lutté pour les droits des travailleurs domestiques (treizième salaire, droit au congé payé) à une époque où les étranger/è/s n'étaient pas encore présent/e/s dans ce secteur. En base de l'existence d'une telle organisation, le gouvernement italien reconnaît le droit de séjour des étrangers qui travaillent dans ce secteur. Lors de la dernière sanatoria du septembre 2002, la moitié des demandes de permis de séjour a été délivrée en base des contrats de travail domestique.

Les femmes de Vulturù qui arrivent à Rome passent souvent par ce secteur de travail, au moins dans la première étape de leur migration (quelques mois jusqu'à un an, voire plus des fois) mais, par rapport à d'autres nationalités, les Roumaines trouvent relativement vite des opportunités de s'insérer dans d'autres secteurs de travail : restauration, infirmerie, commerce, usines, etc. Une explication serait la proximité culturelle (la langue roumaine étant

²⁰ Cette organisation est née au sein de l'ACLI (*Associazioni cristiane dei lavoratori italiani*) fondée en 1946 afin de promouvoir le développement et l'application des préceptes sociaux catholiques dans le monde du travail. Sa mobilisation était justifiée à la fois par l'idéologie catholique en rapport avec la famille et en rapport avec la résolution des conflits au travail. COLF est simplement l'abréviation de « collaboratrice familiare ». Menée par ces idéologies, cette organisation assurait la position subordonnée du travailleur domestique par rapport à son employeur. (Andall, 1999)

comme l'italien une langue latine, la religion orthodoxe de la plupart des Roumains est proche de celle catholique, le modèle de la famille s'apparente également au modèle de la famille italienne, etc.). Une deuxième explication serait le fait que les Roumaines arrivent en dernier parmi les autres étrangères venues d'abord des pays de l'Afrique du Nord ou de l'Amérique Latine. En arrivant plus tard elles n'ont pas eu le temps d'être reconnues pour leurs aptitudes dans les différentes tâches domestiques, car, comme le montrent les recherches, les employeurs ont tendance à adopter des hiérarchies raciales des employées (Anderson, 2000 ; Andall, 2003). Ainsi, par exemple, les femmes de Philippines constituent la nationalité la plus présente dans le secteur domestique en Italie. D'autres femmes venues d'Afrique ou d'Asie ont trouvé impossible de sortir du secteur domestique pendant les années 1960 et 1970, indifférent de leurs éducation ou qualifications.

3.2 *Les femmes de Vulturu prennent la parole*

En ce qui suit nous donnons la parole aux migrantes originaires de Vulturu et essayons d'analyser leurs dires en relation avec les structures du contexte migratoire et les différences de genre à l'intérieur de ces structures.

λ Contexte structurel (contraintes et opportunités) et compétences personnelles

...depuis quelque temps, disons une année et demie, on trouve plus de places de travail pour les femmes [en Italie]. Ça veut dire que, maintenant, lorsqu'on part de chez nous, on sait à peu près ce qui nous attend. Par exemple, ma petite sœur était déjà en Italie... elle a 33 ans et elle n'a pas d'enfants... c'est elle qui m'a donné l'argent pour partir et je dois lui retourner maintenant les 1600\$. Maintenant avec 200 euro on peut aller et rentrer mais à l'époque où je suis partie c'était différent. (Ana, 40 ans, 4 enfants, partie à Rome en juin 2001, interviewée à Vulturu en décembre 2002)

Cet extrait d'entretien met en évidence l'interaction entre le/la migrant/e et le contexte ou les structures du contexte dans lequel la migration se déroule. En cette occurrence il s'agit des compétences de la migrante de Vulturu, qui détient un certain savoir et savoir-faire migratoire dérivés des expériences migratoires de ses proches. En effet, la migrante ne prend pas sa décision au hasard, mais elle porte un jugement sur les possibilités de partir, de passer la frontière, de trouver un travail en Italie, de s'organiser au mieux pour que ses objectifs soient accomplis au mieux. Elle est donc, aux termes de Giddens, un acteur compétent²¹

²¹ Selon Michel Audet, traducteur en français du livre de Giddens « The constitution of society », le terme « knowledgeability » fait référence à la compétence des acteurs car, dit-il dans une note de fin : ce concept fait davantage référence aux « savoir-faire » de l'agent qu'à sa « capacité de connaître » (*knowledge-ability*). Par ailleurs, l'expression « savoir-faire » n'a pas la même richesse ni la même portée que le terme « compétence »

(*knowledgeable actor*). Pour cette femme migrante originaire de Vulturù la décision de migrer a été raisonnée principalement par la réalisation de quelques projets domestiques ou familiaux: construction d'une maison pour sa famille, revenus nécessaires pour entretenir et mettre à l'école les enfants. Elle décide, et convainc²² son mari, que c'est mieux qu'elle migre pendant que lui, en restant au village, pouvait commencer à construire la maison au fur et à mesure qu'elle envoyait l'argent. Il est important de remarquer ici que la décision de migrer se produit dans un contexte (facteurs structurels) que la migrante semble relativement bien maîtriser. Elle sait, par la voie des sources informelles, réseaux migratoires, qu'en Italie on peut trouver un emploi en tant que migrante irrégulière. Elle sait également que sa sœur pourra l'aider à trouver ce travail au moment où elle arrivera à Rome, malgré la méconnaissance de la langue, de la société où elle allait pour la première fois. Nous considérons, à la différence de Giddens, que le savoir des migrantes est également important car elles construisent leur propre savoir-faire migratoire à partir de ce savoir et celui-ci est généralement dérivé du savoir-faire migratoire des hommes qui ont migré bien avant et qui ont transmis leurs expériences sous forme de préceptes au village.

Elle prend soin en même temps de comment répartir les tâches domestiques pendant son absence prolongée (une année): qui fait le ménage, qui fait la cuisine en sachant que sa famille se compose de son mari et les 4 enfants, dont la dernière est une fille âgée de 14 ans et en train de préparer son examen d'entrée au lycée. Au-delà de ce contexte immédiat dans lequel elle doit prendre cette décision de migrer elle a également des connaissances du contexte structurel plus large (loi sur la circulation des personnes, politiques migratoires, marché du travail en Italie). Ainsi, d'une part elle connaît les contraintes liées au contexte structurel dans lequel elle mène sa décision et son action intentionnelle de partir de façon légale mais de séjourner en Italie de façon illégale dans le but de gagner de l'argent. D'autre part, elle connaît également les faiblesses de ce système. À la différence des hommes, qui sont les initiateurs de ce processus migratoire et qui mènent leurs actions dans un contexte très incertain, très peu connu par eux-mêmes, les femmes migrent avec l'avantage de connaître

pris dans son sens le plus général. L'auteur (Giddens) utilise *knowledgeability* pour éviter que le lecteur assimile ce concept à celui de *competence* que l'on retrouve en linguistique, en particulier dans les travaux de Chomsky. (Giddens, traduit par Audet, 2005 :47)

²² Dans ces cas où la migration dans certains groupes domestiques vient assez tard (années 2000 par rapport à la plupart de la population villageoise qui migre aux années 1990) ce sont notamment les femmes qui initient le projet migratoire domestique, à défaut d'une migration masculine. Il est peut-être important de noter que dans ces groupes domestiques où les hommes n'ont pas eu une telle initiative avant, ils ne vont jamais la prendre et vont accepter que leurs femmes partent sous la pression de la concurrence entre groupes domestiques et des femmes qui amènent souvent l'argument des moyens nécessaires pour l'éducation des enfants.

mieux les structures, les lois et les manières de ce que Morawska appelait « beat-the-system/bend-the-law ».

Au moment où elle part, le 9 juin 2001 (fin des cours et début des vacances d'été à l'école), la libre circulation des Roumains dans l'espace Schengen n'était pas encore décidée²³. Cela impliquait évidemment un visa pour pouvoir passer la frontière. Pour obtenir le visa il fallait des connaissances du réseau informel (agences, organisations, personnes détenant des positions clés et du pouvoir auprès des personnes des ambassades). La réussite relève de la place des femmes dans les réseaux migratoires en tant qu'institutions informels.

λ La place des femmes dans les réseaux migratoires

-Comment avez-vous obtenu le visa?

-Moi, j'ai obtenu un visa pour la Grèce. Je me suis présentée à une interview à l'Ambassade de Grèce. On nous a averti même de notre manière de nous y présenter... Donc je me suis correctement habillée. À l'interview on était 24 personnes, dont seulement 7 ont reçu le visa. Je n'ai pas eu de problème particulier pour l'obtenir. C'était un visa touristique d'un mois destiné à visiter l'Europe. Les organisateurs de l'excursion savaient qu'on devait arriver en Italie [...] Il y avait [dans le car] plus de femmes que d'hommes et certaines parmi elles avaient déjà une place de travail assurée en Italie. (Ana)

L'obtention du visa constituait une affaire très coûteuse surtout dans la dernière époque avant la suppression de cette obligation pour les ressortissants roumains. Le prix d'un tel visa pour Europe s'est triplé durant l'intervalle de 10 ans de migration entre Vultur et Rome. D'une part cette augmentation est due à la difficulté accrue de l'obtenir et aux nombres de personnes impliquées dans cette affaire. Aucune personne interviewée ne savait en effet comment et où arrivait l'argent demandé pour le visa. La personne qui prenait l'argent était souvent juste un intermédiaire qui prenait une quote-part et qui arrangeait le reste avec des employées des différentes ambassades des pays européens en Roumanie. Il est sûr dès lors que lorsqu'un/e requérant/e e devait faire encore un entretien avant de recevoir le visa, cela était plutôt un double jeu de faire semblant : le/la potentiel/le migrant/e devait faire semblant de vouloir visiter l'Europe (ou le pays concerné) et l'employée de l'ambassade devait faire semblant de croire que le but était touristique et non de travail. Une certaine sélection se produisait toutefois lors de ces entretiens, car, comme le déclare la migrante citée ci-dessus, des 24 personnes présentes à l'interview seulement un tiers avait reçu le visa. Un rôle important le jouait la manière de s'y présenter : l'aspect physique, le discours, la manière de répondre aux questions (s'il y en avait, car certain/e/s disent d'avoir été refusé/e/s sans qu'on leur demande quoi que ce soit). L'accès des femmes dans ces réseaux se produit souvent sur conseil des

²³ Les Roumains ont le droit de circuler librement à l'intérieur de l'espace Schengen depuis le 1^{er} janvier 2002.

ancien/n/es migrant/e/s qui avaient utilisé ces réseaux avec succès. Cela était important pour éviter les tromperies de la part des personnes qui prenaient l'argent et disparaissaient sans trace.

Important à noter est aussi la manière dont les femmes obtiennent cet argent. La femme citée avoue qu'elle a emprunté la somme de sa sœur et doit la rendre (sans intérêt, comme se fait souvent entre parents proches). Pour les hommes qui ont migré les sources les plus importantes d'obtenir ces moyens étaient la vente des biens du groupe domestique ou, pour ceux qui venaient de se marier, l'utilisation du don de mariage (Vlase, 2006). Jamais ces sources n'ont été trouvées dans le cas de la migration des femmes.

λ La migration et les ressources

...j'ai essayé maintes fois de venir en Italie, pour rejoindre I. (l'actuel mari) et je n'ai pas réussi... il m'avait demandé de l'épouser... j'ai dit oui mais que je n'irai pas habiter chez sa famille (selon la coutume) du moment où il part en Italie. [...] D'ailleurs, je ne le savais pas initialement, mais j'ai appris plus tard que ses parents ne voulaient pas qu'il m'épouse. Lorsqu'il était déjà en Italie il m'envoyait de l'argent chez ses parents mais ils ne me le rendaient jamais [...] car ils croyaient que si j'arrivais en Italie leur fils ne rentrerait plus chez eux... (Ioana, 25 ans, fiancée, originaire de Vultur, partie en Italie en avril 1999, interviewée à Genzano di Rome, mars 2003)

De ce point de vue des ressources les hommes ont eu plus que les femmes l'accès à des ressources variées et cela explique en grande partie le fait qu'ils soient partis en premier en Italie. Après la libéralisation de la circulation les femmes ne sont plus contraintes par ces structures et peuvent migrer plus facilement. Elles ne sont plus sujettes au contrôle, au moins économique, des hommes ou des parents ou beaux-parents de partir. À part les ressources informationnelles où les femmes et les hommes ont également accès par leur position dans les réseaux migratoires, c'est important aussi de distinguer les ressources financières où l'accès des femmes de Vultur est moins privilégié que celui des hommes. Les transactions financières entre villageois se font surtout entre les hommes et les femmes ne peuvent pas directement participer à des échanges, ou des prêts. Elles peuvent indirectement obtenir une certaine somme d'argent nécessaire pour migrer si un homme de leur famille se met intermédiaire de cette transaction. C'est lui qui garantit le retour de l'argent car il a plus de crédit devant les villageois. Cela s'explique par le fait que les hommes et les femmes du village ont un rapport différent à l'argent. L'homme a généralement eu un travail rémunéré, même pendant le communisme, tandis que la femme a travaillé manière nonrémunérée (travail domestique, travail agricole dans les CAP coopératives agricoles de production-

récompenses en produits agricoles). La migration des femmes, était longtemps, aux yeux des villageois, destinée à l'échec. Les femmes ont plutôt prouvé le contraire pendant ces dernières années depuis qu'elles migrent et trouvent des emplois rémunérés à Rome.

Il est probablement juste d'affirmer que les femmes ont eu moins d'accès aux ressources d'autorités (y compris en matière de décision migratoire), mais elles gagnent de plus en plus terrain même dans ce domaine-ci par leur migration même. D'ailleurs la principale raison pour laquelle les femmes n'ont pas migré jusqu'à une date récente s'explique par l'autorité contraignante des parents, beaux-parents ou maris. Les femmes ont eu peu de moyens, avant de migrer, pour renégocier leur position d'autorité dans la famille. Après la migration elles ont gagné plus d'indépendance dans la prise d'une telle décision (*empowerment*) mais aussi dans la négociation de leur position dans la famille et dans la communauté.

λ Motivation et conséquences non intentionnelles

Dommage...! Moi, lorsque je suis partie [en Italie], j'avais cru et j'ai convenu avec lui [le mari] qu'il me suive, mais si lui ne voulait plus... A vrai dire, c'est sa mère qui ne voulait pas, c'est elle qui lui avait demandé de divorcer. Il lui obéit tout le temps. Je conseillerais toute personne qui se marie de n'habiter ni chez ses parents, ni chez les parents de son époux/épouse, car de toute façon il y aura des malentendus...

(Rosa, 29 ans, originaire de Vulturu, divorcée, partie à Rome en juin 2002, interviewée à Genzano di Rome en septembre 2003)

Cet extrait d'entretien est une preuve des conséquences non-voulues qui apparaissent au parcours de l'action migratoire. Le projet initial de cette femme, ou du couple, était de migrer pour améliorer le niveau de vie car elle venait de finir sa formation en tant qu'infirmière et n'avait pas de travail, tandis que lui avait un travail socialement reconnu dans le village.

Le couple habitait, selon la coutume, avec les parents du mari et cette situation ne convenait pas apparemment à la femme, comme on peut comprendre de l'entretien même. Le fait de partir, pour elle était la promesse d'une meilleure vie, de l'indépendance financière, d'un haut degré de liberté et de l'amélioration de son statut. Pour lui, ce même projet se transforme, sous l'influence de sa mère, dans tout autre chose: la femme qu'il a épousé fuit la maison (raison invoquée dans sa demande de divorce au tribunal). Sûrement, la femme n'a pas voulu divorcer au départ de son projet et toutefois c'est la conséquence de son acte de migrer. Cela n'est qu'un exemple de ce genre de conséquences de la migration des femmes et des hommes de Vulturu. D'autres en sont: la vacance en Italie, la séparation et la recomposition du groupe domestique villageois, les handicaps de la migration (accidents survenus dans le travail mené au noir, troubles psychiques déterminés par le manque du sens des projets initialement

définis). Comme le témoigne la même femme citée ci-dessus: « maintenant je travaille et je mets de l'argent à côté, mais à quoi ça sert si je n'ai pas de famille et d'enfants?!... »

Son projet initial était de construire une meilleure vie avec son mari, d'avoir des enfants, mais tout cela perd le sens au moment du divorce. Elle doit retrouver donc un sens à son projet migratoire pour pouvoir continuer, elle doit redéfinir tout son projet de migration et vraisemblablement elle y arrivera. Cette promesse est déjà esquissée par la remise en question du modèle familial traditionnel de sa communauté d'origine. Au moment du départ elle menait probablement un conflit avec cette propre position qu'elle avait dans le groupe domestique d'origine où son autorité était limitée par celle de sa belle-mère. Elle est non seulement convaincue qu'un tel mode de vie ne lui convient plus, mais elle conseillerait toute personne de ne pas faire son expérience et de choisir dès le début de vivre indépendamment des beaux-parents. Lorsqu'un tel choix viendrait plus tard, il pourrait déclencher des conflits et des séparations du couple même. Il est important toutefois de rappeler que ce modèle familial est remis en question par les femmes mais jamais par les hommes du fait qu'eux, en tant qu'héritiers des maisons et des terres, ont aussi plus de pouvoir et d'autorité. La migration produit toutefois une situation où les migrants et les migrantes peuvent négocier leurs rôles familiaux et favorise ainsi un équilibre plus grand entre ces rôles.

4. Conclusion

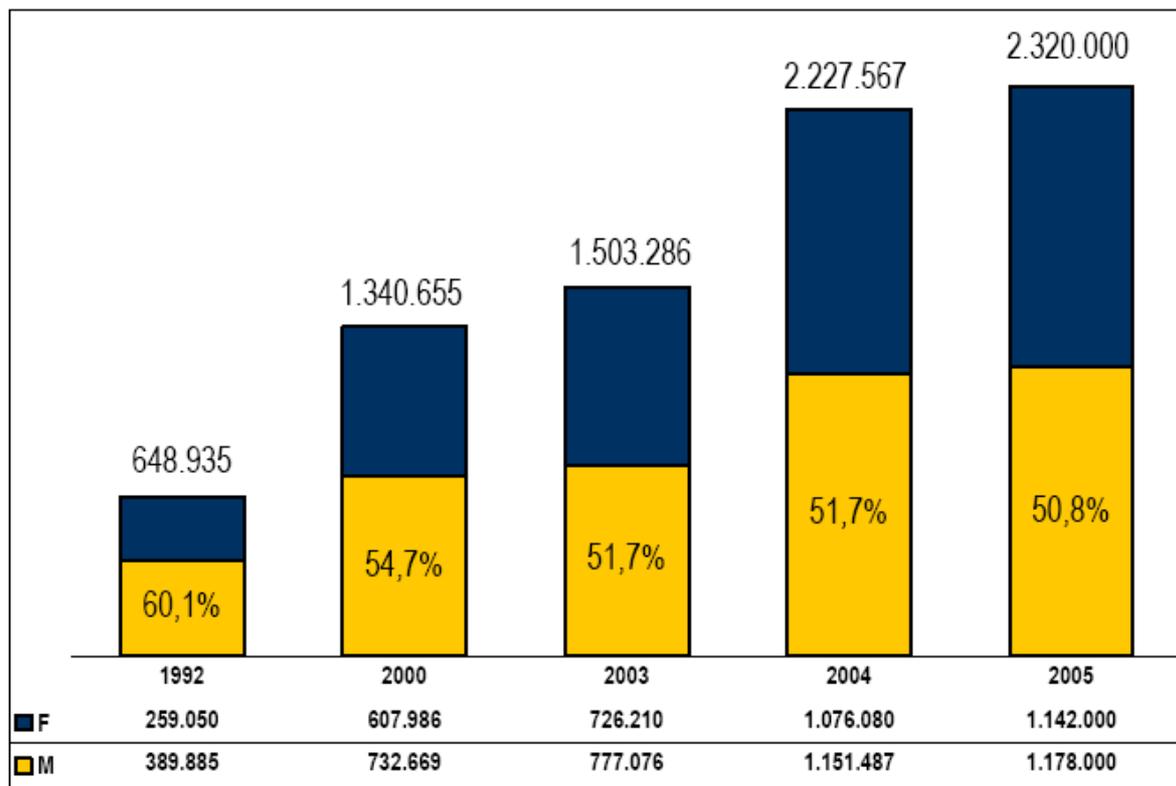
L'analyse du discours des femmes sur les pratiques migratoires contemporaines entre Roumanie et Italie met l'accent sur la conscience discursive que ces femmes ont de leur migration. La conscience discursive représente une rationalisation ou justification de la part des acteurs des actes qu'ils font. Dès lors, il faut garder à l'esprit que certaines motivations inconscientes ou non déclarées peuvent toujours influencer leurs actions. En tant que membre du même village, socialisée dans le cadre de mêmes normes sociales mais ayant une expérience suffisamment longue en dehors du village, je crois avoir trouvé la bonne distance pour interpréter objectivement les déclarations de ces femmes. De plus, les concepts empruntés de la théorie de la structuration se sont avérés de grande utilité dans l'effort de cette analyse de la migration de travail.

L'approche genre, utilisée dans le cadre de cette théorie, aboutit à une analyse compréhensive de l'action migratoire et des stratégies, des raisons, des ressources et des contraintes qui agissent différemment sur la migration des femmes et des hommes.

5. Annexe 1

Le graphique ci-dessous indique l'évolution de la présence régulière par sexe au 1er janvier des années: 1992, 2000, 2003, 2004, et 2005

Fig. 1 - Permessi di soggiorno al 1° gennaio 1992, 2000, 2003, 2004 e 2005 (a)
 (dati assoluti e percentuale maschi)



Fonte: elaborazione Istat su dati del Ministero dell'Interno

(a) il dato al 1° gennaio 2005 è stato stimato a livello aggregato, non disponendo ancora delle necessarie informazioni da parte del Ministero dell'Interno.

Source : ISTAT, 2005

6. Annexe 2

Proportion de la population âgée de 65 ans et plus

En % de la population totale

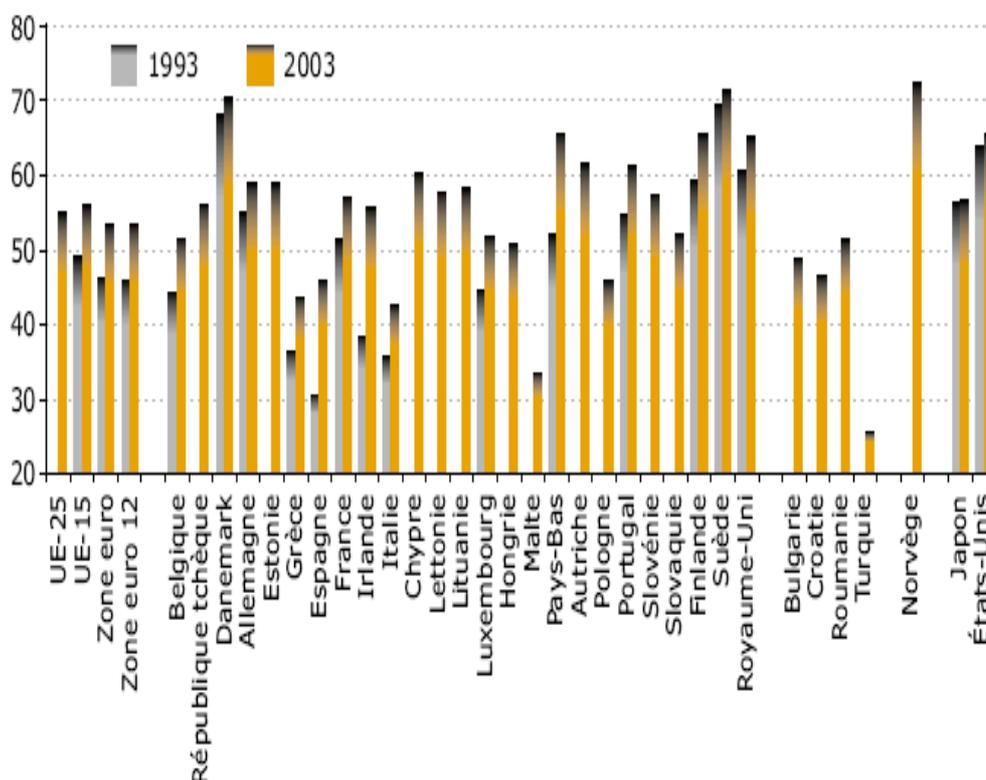
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
UE-25	14,4	14,6	14,8	15,0	15,2	15,4	15,5	15,7	15,9	16,1	16,3	16,5
UE-15	15,0	15,2	15,4	15,6	15,8	15,9	16,1	16,3	16,5	16,7	16,9	17,0
Zone euro	14,8	15,0	15,3	15,5	15,8	16,0	16,2	16,4	16,6	16,8	17,0	17,2
Belgique	15,4	15,6	15,8	16,0	16,3	16,5	16,6	16,8	16,9	16,9	17,0	17,1
République tchèque	12,9	13,0	13,1	13,3	13,5	13,6	13,7	13,8	13,9	13,9	13,9	13,9
Danemark	15,5	15,4	15,3	15,1	15,0	14,9	14,9	14,8	14,8	14,8	14,8	14,9
Allemagne	15,0	15,2	15,4	15,6	15,7	15,8	15,9	16,2	16,6	17,1	17,5	18,0
Estonie	12,5	12,9	13,3	13,7	14,1	14,5	14,7	15,0	15,2	15,5	15,9	15,9
Grèce	14,4	14,7	15,0	15,3	15,6	15,9	16,2	16,5	16,8	17,2	17,5	17,5
Espagne	14,4	14,8	15,1	15,5	15,8	16,2	16,5	16,8	16,9	17,0	16,9	16,8
France	14,6	14,8	15,0	15,3	15,5	15,7	15,9	16,0	16,1	16,2	16,3	16,4
Irlande	11,4	11,4	11,4	11,4	11,4	11,4	11,3	11,2	11,2	11,1	11,1	11,1
Italie	15,8	16,1	16,5	16,9	17,2	17,5	17,8	18,1	18,4	18,7	19,0	19,2
Chypre	11,0	11,0	11,0	11,0	11,1	11,1	11,1	11,2	11,3	11,7	11,8	11,9
Lettonie	12,8	13,2	13,4	13,8	14,1	14,4	14,7	14,8	15,2	15,5	15,9	16,2
Lituanie	11,6	11,9	12,2	12,5	12,8	13,2	13,5	13,7	14,1	14,4	14,7	15,0
Luxembourg	13,6	13,8	13,9	14,1	14,2	14,3	14,3	14,3	13,9	13,9	14,0	14,1
Hongrie	13,8	13,9	14,1	14,3	14,5	14,7	14,8	15,0	15,1	15,3	15,4	15,5
Malte	:	:	11,0	11,4	11,6	:	12,0	12,1	12,3	12,6	12,8	13,0
Pays-Bas	13,0	13,1	13,2	13,3	13,4	13,5	13,5	13,6	13,6	13,7	13,7	13,8
Autriche	14,9	15,0	15,1	15,2	15,3	15,4	15,4	15,4	15,4	15,5	15,5	15,5
Pologne	10,5	10,7	10,9	11,2	11,5	11,7	11,9	12,1	12,4	12,6	12,8	13,0
Portugal	14,2	14,5	14,7	15,0	15,3	15,6	15,8	16,0	16,4	16,5	16,7	16,8
Slovénie	11,4	11,7	12,1	12,5	12,9	13,2	13,6	13,9	14,1	14,5	14,8	15,0
Slovaquie	10,5	10,7	10,8	10,9	11,1	11,2	11,3	11,4	11,4	11,4	11,5	11,5
Finlande	13,8	13,9	14,1	14,3	14,5	14,6	14,7	14,8	15,0	15,2	15,3	15,6
Suède	17,7	17,6	17,5	17,5	17,4	17,4	17,4	17,3	17,2	17,2	17,2	17,2
Royaume-Uni	15,8	15,7	15,7	15,7	15,7	15,7	15,7	15,6	15,6	16,0	16,0	16,0
Bulgarie	14,2	14,6	14,9	15,2	15,3	15,6	15,9	16,2	16,8	16,9	17,0	17,1
Croatie	:	:	:	:	:	:	:	12,4	15,7	:	16,3	:
Roumanie	11,3	11,6	11,8	12,2	12,4	12,7	13,0	13,2	13,5	13,9	14,2	14,4
AELE	15,1	15,1	15,1	15,1	15,1	15,2	15,2	15,2	15,2	15,2	15,2	15,2
Islande	10,9	11,0	11,1	11,3	11,5	11,6	11,6	11,6	11,6	11,6	11,7	11,8
Liechtenstein	10,2	10,5	11,3	10,3	10,3	10,2	10,3	10,5	10,5	10,5	10,8	10,8
Norvège	16,2	16,1	16,0	15,9	15,8	15,7	15,5	15,3	15,1	14,9	14,8	14,7

Source: Annuaire Eurostat 2005

7. Annexe 3

Taux d'emploi – Population féminine

En %



Le taux d'emploi féminin est obtenu en divisant le nombre de femmes occupées âgées de 15 à 64 ans par la population féminine totale de la même tranche d'âge. Cet indicateur est dérivé de l'EFT, qui couvre l'ensemble de la population vivant dans des ménages privés. Elle exclut les personnes vivant dans des ménages collectifs (pensions, cités universitaires, établissements hospitaliers). La population occupée comprend les personnes qui, durant la semaine de référence et pendant une heure au moins, ont accompli un travail pour une rémunération ou un profit ou qui, n'ayant pas travaillé, avaient néanmoins un emploi dont elles étaient temporairement absentes.

Source : Annuaire Eurostat 2005

8. Bibliographie

- Andall Jacqueline (1998): "Catholic and state constructions of domestic workers: the case of Cape Verdean women in Rome in the 1970s" in Koser K. et Lutz H. (eds.) *The new migration in Europe. Social constructions and social realities*, London: MacMillan Press, New York: St. Martin's Press, pp. 124-142
- Andall Jacqueline, (2000): « Organizing domestic workers in Italy: The challenge of gender, class & ethnicity » in Floya Anthias, Gabriella Lazaridis (eds.) *Gender and migration in Southern Europe. Women on the move*, Oxford, New York: Berg, pp.145-172
- Andall Jacqueline (2003): "Hierarchy and interdependence: the emergence of a service cast in Europe" in Andall (ed.) *Gender and Ethnicity in contemporary Europe*, Oxford, New York: Berg, pp. 39-60
- Anderson Bridget (1999): "Overseas domestic workers in the European Union. Invisible women" in Koser K. et Lutz H. (eds.) *The new migration in Europe. Social constructions and social realities*, London: MacMillan Press, New York: St. Martin's Press, pp. 117-133
- Anderson Bridget (2000): *Doing the dirty work? the global politics of domestic labour*, London, New York: Zed books
- Bonifazi Corrado (2000): "European migration policy: questions from Italy" in *Eldorado or fortress? Migration in Southern Europe*, edited by Russel King, Gabriela Lazaridis et Charalambos Tsardanidis, pp. 235-252
- Boyd Monica (1989): « Family and personal networks in international migration: recent developments and new agendas » in *International Migration Review*, 23 (3), pp 638-670
- Campani Giovanna (1999): "La politique migratoire italienne: contrôle des frontières, régularisation et intégration" in *Cahiers de l'URMIS : Les politiques de l'immigration* (Unité de Recherche Migrations et Société), n 5, pp. 47- 58
- Davis Benjamin, Winters Paul (2000): « Gender, networks and Mexico-U.S. migration" working paper in series *Agricultural and Resource Economics*:
<http://www.une.edu.au/febl/EconStud/wps.htm>
- Espinosa Kristin, Massey Douglas (1999): "Undocumented migration and the quality and quantity of social capital" in *Migration and transnational social spaces*, Ludger Pries, pp: 106-137
- EUROSTAT (2005): *L'Europe en chiffres. Annuaire Eurostat 2005*, lien internet :

http://epp.eurostat.cec.eu.int/cache/ITY_OFFPUB/KS-CD-05-001-2/FR/KS-CD-05-001-2-FR.PDF

ISMU (2003): *The eight Italian report on migrations 2002*, Milan

ISTAT(2005): *Gli stranieri in Italia. Gli efeti dell'ultima regolarizzazione. Stima al 1 genaino 2005*. Statistiques en bref, lien internet:

www.istat.it/salastampa/comunicati/non_calendario/20051215_00/testointegrale.pdf

Giddens Anthony (2005 [1984]) : *La constitution de la société*, traduction de Michel Audet, Paris : Quadrige/PUF

Goss Jon, Lindquist Bruce (1995): « Conceptualizing international labor migration: a structuration perspective », *IMR*, vol. 29, n 2, pp. 317-351

Hondagneu-Sotelo Pierrette (1992): "Overcoming patriarchal constraints: the reconstruction of gender relations among Mexican immigrant women and men" in *Gender and society*, vol. 6, n 3, pp. 393-415

Kearney Michael (1986): "From the invisible hand to visible feet. Anthropological studies of migration and development" in *Annual review of anthropology*, vol. 15, pp. 331-361

King Russell, Black Richard (edited by) (1997): *Southern Europe and the new immigrations*, Great Britain and USA: Sussex Academic Press

Kofman Eleonore *et al.* (2000): *Gender and international migration in Europe: employment, welfare and politics*, London, New York: Routledge

Kofman Eleonore (1999): "Female "birds of passage" a decade later: gender and immigration in the European Union" in *IMR*, vol. 33, n 2, pp. 269-299

Lutz Helma (1997) "The limits of European-Ness: immigrant women in fortress Europe" dans *Feminist review*, n 57: Citizenship: Pushing the boundaries, pp 93-111

Massey Douglass *et al* (1993): "Theories of international migration: a review and appraisal" in *Population and development review*, vol. 19, n 3, pp. 431-466

Massey Douglass *et al* (1998): *Worlds in motion*, Oxford: Clarendon Press

Morawska Ewa (2001): "Structuring migration: The case of Polish income-seeking travellers to the West" in *Theory and Society* vol. 30, pp. 47-80

Morokvasic Mirjana (1983): "Women in migration: beyond the reductionist outlook" in Phizacklea (ed.): *One way ticket. Migration and female labour*, London, Boston, Melbourne, Henley: Routledge & Kegan Paul, pp. 13-32

Morokvasic Mirjana (1984): « Birds of passage are also women » dans *International Migration Review*, vol 18, n 4, pp. 886-907

- Morokvasic-Müller Mirjana, Erel Umut, Shinozaki Kyoko (2003): "Introduction. Bringing gender into migration" dans Morokvasic-Müller Mirjana, Erel Umut, Shinozaki Kyoko (eds.) *Crossing borders, changing boundaries*, vol. 1: *Gender on the move*, Leske + Budrich: Opladen, pp. 9-22
- Morokvasic-Müller Mirjana (2003) : « Transnational mobility and gender : a view from post-wall Europe" dans Morokvasic-Müller Mirjana, Erel Umut, Shinozaki Kyoko (eds.) *Crossing borders, changing boundaries*, vol. 1: *Gender on the move*, Leske + Budrich: Opladen, pp.101-133
- Pedraza Silvia (1991): « Women and migration. The social consequence of gender" in *Annual Review of Sociology*, vol 17, pp. 303-325
- Pessar Patricia (1984) : « The linkage between the household and workplace of Dominican women in U.S." in *IMR*, vol. 18 (4), pp. 1188-1211
- Petit Véronique (1998) : *Migrations et société dogon* , Paris, Montréal : L'Harmattan (collection « Populations »)
- Phizacklea Annie (1998): "Migration and globalization: a feminist perspective" in Koser K. et Lutz H. (eds.) *The new migration in Europe. Social constructions and social realities*, London: Macmillan Press, New York: St. Martin's Press, pp. 21-38
- Phizacklea Annie (2003) : « Transnationalism, gender and global workers » dans Morokvasic-Müller Mirjana, Erel Umut, Shinozaki Kyoko (eds.) *Crossing borders, changing boundaries*, vol. 1: *Gender on the move*, Leske + Budrich: Opladen, pp. 79-100
- Potot Swanie (2005): " La place des femmes dans les réseaux migrants roumains" dans *Révue européenne des migrations internationales*, 2005 (21) 1, pp 243-257
- Salih Ruba (2003): *Gender and transnationalism. Home, longing and belonging among Moroccan migrant women*, London: Routledge
- Semyonov Moshe, Gorodzeisky Anastasia (2005): "Labor migration, remittances and household income: A comparison between Filipino and Filipina overseas workers" in *IMR*, vol. 39, n 1, pp. 45-68
- UN (2000): *The world's women 2000: trends and statistics*, United Nations, Department of Economic and Social Affairs, New York
- Vlase Ionela (2006): «Donne rumene migranti e lavoro domestico in Italia / Rumanian Migrant Women and Housework in Italy » in *Studi Emigrazione*, n 161, Rome: CSER, pp. 6-22